



Agression sur mineure avec 3 semaines d'ITT

Par **andrec**, le **07/01/2010** à **17:42**

Bonjour;

je vous explique la situation. J'ai 16 ans et je me suis fais agresser par un adulte de 22ans, cette agression s'est produite dans mon lycée, je ne connaissais pas l'agresseur avant cet évènement. Il m'a porté deux coups de poings au nez sans raisons valable, j'ai trois témoins qui pourrons témoigner. J'ai porté plainte a la gendarmerie de ma ville. J'ai d'abord vu un médecin généraliste qui ma tout d'abord prescrit un jour d' ITT, et qui m'a ensuitee envoyé consulter un ORL qui lui a décelé un cal osseux, un déplacement de la paroi entraînantt une gêne respiratoirer. Il m'a fait une ordonnancee décrivant les dommages et en émettantt la possibilité de lésionss plus importantes et le besoin de rhinoplastie, je dois le revoir dans deux semaine pour qu'il me rajoute probablement des ITT et des lésions. j'ai aussi vu un dentiste car j'ai peut-être un dents quiui serat dévitalisée

Je voudrais savoir maintenant combien de dommages et intérêts je peux demandé étant donné des fets.